



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1320

Attribution d'une subvention de fonctionnement de 10 000 euros à l'Association "A l'Eau M.N.S.", sise 60 rue Christian Lacouture - 69500 Bron pour le « Village Santé »

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme FAURIE-GAUTHIER Céline

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 OCTOBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015-1320 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE 10 000 EUROS A L'ASSOCIATION "A L'EAU M.N.S.", SISE 60 RUE CHRISTIAN LACOUTURE - 69500 BRON POUR LE « VILLAGE SANTE » (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La 6^e édition du « Run in Lyon », grande fête de la course à pied lyonnaise, se déroulera le dimanche 4 octobre prochain. Cette course, avec trois parcours proposés (marathon, semi-marathon et 10 km) réunira professionnels et amateurs de toutes générations autour d'une découverte de notre ville, le départ et l'arrivée ayant lieu place Bellecour.

A l'occasion de cette manifestation et fort d'un nombre de visiteurs grandissant chaque année (30 979 en 2014), un « Village Santé » sera de nouveau installé place Bellecour pendant 3 jours, du 2 au 4 octobre. Des professionnels du sport, de la santé et de l'environnement accueilleront les sportifs et le public pour communiquer et échanger sur trois grands domaines de la santé : la nutrition, la pratique du sport et l'environnement.

Des conférences seront proposées ainsi que des stands d'interventions et de prévention comme des initiations aux gestes qui sauvent et massages cardiaques et la réalisation de bilans personnalisés de vaccination.

Comme les années précédentes, c'est l'Association « A l'Eau MNS », qui portera ce projet soutenu par la Ville de Lyon, la Région Rhône-Alpes et différents sponsors. Cette association, créée en 1994 et spécialisée dans le secourisme, s'est entourée de professionnels et d'associations pour faire de cet événement à la fois sportif, populaire et convivial qu'est le « Run in Lyon », un véritable challenge autour de la santé.

Par conséquent, je vous propose que la Ville de Lyon, partenaire de cet événement, réponde favorablement à la demande de cette association en lui allouant une subvention de 10 000 euros.

Vu l'avis du Conseil du 2^e arrondissement ;

Oui l'avis de la commission Affaires Sociales, Solidarité, Santé ;

DELIBERE

1) Une subvention de 10 000 euros est allouée à l'Association « A l'Eau MNS », pour l'installation d'un « village santé » place Bellecour, à l'occasion de la 6^e édition du « Run in Lyon », du 2 au 4 octobre 2015.

2) La dépense en résultant, soit 10 000 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours sur la ligne de crédit 41925, nature 6574, fonction 512.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, la Conseillère municipale déléguée,

C. FAURIE-GAUTHIER